

APRÈS ART. 9 BIS

N° AS558

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2025

---

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

## AMENDEMENT

N ° AS558

présenté par  
Mme Vidal, M. Olive et Mme Missoffe

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 9 BIS, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.